



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

A Paris, le 10 avril 2019

Communiqué de mise à disposition du 2eme supplément au prospectus du 11 juillet 2018, ayant reçu le visa C-022399 de la Commission de surveillance du secteur financier (« CSSF »)

Edmond de Rothschild (France) a obtenu le 2 avril 2019 le visa de la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) sur le 2eme supplément au prospectus de base de son programme d' « Euro Medium Term Notes » (EMTN) d'un montant de 600.000.000 d'euros daté du 11 juillet 2018.

Le prospectus de base et ses suppléments (visa CSSF n° C-022399 du 11 juillet 2018, visa CSSF n° C-023297 du 1er mars 2019, visa C-023536 du 2 avril 2019) peuvent être consultés sur le site internet de la bourse de Luxembourg (www.bourse.lu).